

A Montreuil, le 1^{er} décembre 2022
Syndicats de la production,
et de la transformation du papier

Compte-rendu de la réunion Paritaire du 1^{er} décembre 2022.

Une réunion paritaire s'est tenue le 1^{er} décembre afin d'avancer sur l'agenda social 2023 mais aussi sur un accord portant sur les mesures d'urgences et la mise à jour de la **CCN (Convention Collective National)**.

🔗 Agenda social 2023 :

- Le 19 janvier 2023 de 9h30 à 12h00 avec préparatoire la veille.
- Le 26 janvier 2023 de 9h30 à 12h00 avec préparatoire la veille.
- Le 21 mars 2023 de 9h30 à 12h00 avec préparatoire la veille.
- Le 16 mai 2023 de 9h30 à 12h00 avec préparatoire la veille.
- Le 6 juillet 2023 de 9h30 à 12h00 avec préparatoire la veille.
- Le 19 octobre 2023 de 9h30 à 12h00 avec préparatoire la veille.
- Le 12 décembre 2023 de 9h30 à 12h00 avec préparatoire la veille.

L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement tout en sachant que celle du 19 janvier 2023 sera consacrée à l'accord prévoyance et celle du 23 janvier 2023 aux NAO.

🔗 Liste des accords étendus :

Avenants n° 42/43 du 16 février 2022 relatifs à la prime de panier de nuit et l'avantage pécuniaire de nuit.

Avenant n° 6 du 26 janvier 2022 à l'accord professionnel du 13 décembre 2010 relatif à la classification des ingénieurs et cadres.

Avenant n°11 du 16 février 2022 relatif à l'ARTT.

🔗 Accord mesure d'urgence :

LA **FILPAC-CGT** refuse que cet accord serve à financer les formations pour les renouvellements obligatoires type CACES, pontier, SST etc. Elle a demandé à UNIDIS de spécifier les formations dont pourraient bénéficier les salarié.es de la branche. Avant toute signature, la **FIPAC-CGT** a annoncé qu'elle consulterait la

base.

🔗 Mise à jour de la CCN :

La **FILPAC-CGT** prendra le temps de faire le point pour les entreprises régies sous le code NAF 1721C qui d'après la **DGT (Direction Générale du Travail)** relève du champ du Cartonnage. Ce point a d'ailleurs été relevé durant la commission paritaire du cartonnage. LA **FILPAC-CGT** se positionnera prochainement car il n'est pas question d'envoyer des entreprises du papier carton dans le cartonnage où la **CCN** est moins-disant.

🔗 Prévoyance :

L'UNIDIS a proposé d'auditionner un nouvel acteur (OAK) en lieu et place de ARA CONSEIL pour préparer l'appel d'offre. La **FILPAC-CGT** a rappelé que ARA CONSEIL connaissait bien la branche et ne voyait pas l'intérêt de changer de cabinet de conseil. Une CPPNI est programmée le 19 janvier 2023.

Le collectif papier.